



Séjours linguistiques collégiens / lycéens

PREPARER MON SEJOUR

Table des matières

1. LE VOYAGE ET L'ENCADREMENT.....	1
2. L'HEBERGEMENT (EN FAMILLES HOTESSES OU EN CENTRES).....	7
3. LES COURS ET LES ACTIVITES	12
4. PREPARATION ET SUIVI DU SEJOUR.....	14
5. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	18
6. INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS	20
CLC a désormais un profil sur facebook !	23

1. LE VOYAGE ET L'ENCADREMENT

DES DEPARTS DE TOUTE LA FRANCE

CLC propose des départs de Paris et de nombreuses villes de province, comme mentionné sur la carte ci-dessous.

Pour beaucoup de séjours, notamment lorsque le voyage s'effectue en autocar, les départs de ces villes se fait sans supplément de prix.

VOYAGES EN AUTOCAR

Des autocars aux multiples avantages

Pour la plupart des programmes organisés en Europe, le choix de CLC s'est porté sur un voyage en autocar. En effet, bien que le trajet soit plus long que par train ou en avion, l'autocar, qui reste sur place pendant le séjour, offre de multiples avantages :

- * pas de supplément de prix pour les départs de province
- * coût réduit du transport,
- * grande souplesse dans les horaires,
- * sécurité optimale grâce à la facilité de surveillance des participants,
- * des points de départ proches de votre domicile,
- * peu ou pas de transbordement de bagages,
- * utilisation sur place pour le ramassage et les excursions.

Tous nos autocars, d'un grand confort, sont équipés de sièges inclinables avec appuie-têtes incorporés et certains de vidéo. Dans certains cas, notamment pour la conservation de médicaments, ils pourront disposer d'un réfrigérateur (nous consulter).

Des compagnies d'autocars liées par contrat

Les compagnies d'autocars que nous choisissons dans chaque région font l'objet d'une **sélection rigoureuse**. Le contrat que nous établissons avec chacune d'entre elles en début de saison permet d'assurer **le respect**



scrupuleux de la législation en vigueur en matière de transport d'enfants. Les voyages s'effectueront notamment avec des **relais de chauffeurs**.

Des points de départ proches de chez vous

De nombreux points de départ vous sont proposés pour la plupart des séjours.

Les dates des séjours indiquées dans nos descriptifs correspondent à celles du premier point de départ et du dernier point de retour. Compte tenu des temps de trajet, elles seront forcément décalées de plusieurs heures voire d'une journée pour les points de départ se rapprochant de la frontière. **Ceci ne change évidemment en rien la durée du séjour sur place indiquée dans nos tableaux.** Par exemple, pour le séjour P100 à Londres/Eltham, le départ est prévu de Béziers le 27 juin dans la journée, mais si vous partez de Paris, le départ ne s'effectuera que la nuit suivante ou le lendemain matin, soit le 28 juin. La durée du séjour en Grande-Bretagne sera dans les deux cas de 13 pensions complètes (13 PC), conformément à ce qui est mentionné systématiquement dans nos descriptifs de séjours (une PC comprend : une nuit, un petit déjeuner, un déjeuner et un dîner).

Il faut savoir que les horaires de voyage sont calculés en fonction de l'horaire de départ et d'arrivée dans le centre de destination et tiennent compte également des horaires de traversée et de la législation en vigueur en matière de transport. Certains départs ou retours pourront donc s'effectuer de nuit.

A noter que pour les séjours à destination de la Grande-Bretagne, les départs de Paris ont généralement lieu le matin et les retours dans la soirée, sauf séjours à destination du sud-ouest de l'Angleterre pour lesquels les horaires de passage par Paris sont dépendants des horaires de traversée maritime Ouistreham – Portsmouth. Dans ce cas, le passage à Paris se fait entre 1h et 3h du matin à l'aller comme au retour). Pour l'Irlande, départs et retours Paris dans l'après-midi.

Toutes les précisions vous seront fournies dans la convocation de départ.

VOYAGES EN TRAIN

CLC a choisi le train pour certains programmes à destination de l'Allemagne, de l'Angleterre ou de l'Espagne.

Les billets seront remis aux accompagnateurs avant le départ.

TRAVERSEES MARITIMES & TUNNEL

Pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, les traversées se font sur lignes régulières ou par le Tunnel. Certaines traversées s'effectuent de nuit, notamment pour les trajets les plus longs (Irlande), ce qui permet aux participants de dormir sur le bateau.

VOYAGES EN AVION

Nos voyages en avion se font **toujours sur ligne régulière**. Nous proposons ce mode de transport sur tous nos séjours hors Europe, ainsi que pour la Grèce, Malte mais également pour certains séjours en **Grande-Bretagne**, en **Irlande**, en **Allemagne** et en **Espagne**.

Voici la liste des compagnies aériennes, en fonction des pays de destination, que nous pourrions être amenés à utiliser :

Grande-Bretagne : Air France, British Airways ; **Irlande** : Air France, Aer Lingus ; **Espagne** : Air France, Iberia, Air Europa ; **Allemagne** : Air France, Lufthansa ; **Malte** : Air Malta, Alitalia, Lufthansa ; **Grèce** : Air France, Olympie ; **USA** : pour les séjours à destination de Minneapolis (Minnesota) ou Greensborough (Caroline du Nord) : Continental Airlines, United Airlines ou Icelandair ; pour les autres destinations : Air France, Icelandair, British Airways ; **Canada** : Air France, Air Canada, Icelandair ; **Mexique** : Air France, British Airways, Iberia ; **Afrique du Sud** : Air France, British Airways, Lufthansa ; **Australie** : Cathay Pacific, Qantas, Emirates ; **Chine** : Air France, Air China, Lufthansa ; **Vietnam** : Air France, Asiana,



Les billets seront remis aux accompagnateurs avant le départ.

Les participants sont responsables de leurs billets ou lettres électroniques pendant le séjour et doivent les conserver soigneusement pour le retour. Les frais générés par la perte du billet seraient à la charge du participant et de ses parents.

Pour ces séjours avec voyage en avion, les dates correspondent au jour de départ et de retour en France.

Les jours d'arrivée et de départ dans le pays de destination vous seront précisés sur le programme détaillé du séjour envoyé ultérieurement ou à consulter à la rubrique « mon dossier » sur internet.

Remarque : les horaires de départ nous sont imposés par les compagnies aériennes : CLC ne saurait être tenu pour responsable des changements tardifs ou des retards (voir également nos conditions particulières)

D'autre part, si vous avez fait le choix de réserver vous-même votre pré et post-acheminement, vous devez vous assurer des conditions d'annulation ou de modification de vos billets. Attention donc aux billets non remboursables ou non modifiables.

PRE ET POST-ACHEMINEMENT DE PROVINCE

Pour les **voyages en train ou avion au départ de Paris**, nous avons mis en place un service de pré et post-acheminement de province, ainsi que d'accueil et transfert en gare ou aéroport à Paris, au départ des villes mentionnées dans le tableau ci-dessous :

VILLES	MOYENS DE TRANSPORT	TARIFS aller – retour
Avignon (1)	Train	270€
Biarritz	Avion ou train	270€
Bordeaux	Avion ou train	260€
Brest	Avion ou train	280€
Clermont-Ferrand	Avion ou train	300€
Dijon (1)	Train	190€
Grenoble (1)	Train	240€
Lille (1)	Train	190€
Limoges	Avion ou train	210€
Lyon	Avion ou train	280€
Marseille	Avion ou train	280€
Montpellier	Avion ou train	280€
Mulhouse-Bâle	Avion ou train	260€
Nantes	Avion ou train	280€
Nice	Avion	280€
Orléans-Les Aubrais (1)	Train	160€
Pau	Avion ou train	280€
Poitiers (1)	Train	210€
Reims (1)	Train	160€
Rennes	Avion ou train	320€
Strasbourg	Avion ou train	260€
Toulouse	Avion ou train	270€
Tours-St Pierre d. Corps (1)	Train	190€
AUTRES VILLES : nous consulter		

(1) : De ces villes : CLC n'organise de voyage que pour les jeunes de plus de 16 ans. Explications ci-après.

Pour les autres villes : Jeunes de moins de 16 ans : en avion uniquement - Jeunes de plus de 16 ans : en avion ou en train.

Nb : par voyage en train, il faut entendre TGV ou train classique.

Le tarif comprend les prestations suivantes :



- Le billet aller-retour en train (plus de 16 ans uniquement) ou en avion (pas de restriction d'âge, sous réserve de disponibilité en tarif jeune) : CLC choisit le moyen de transport le plus approprié en fonction des horaires des voyages internationaux. Toutefois, afin d'abaisser le coût moyen de ce service, pour les plus de 16 ans nous privilégions le train, chaque fois que c'est possible et que le temps de voyage n'excède pas 4 heures.
- L'accueil et le transfert accompagné à Paris au départ et au retour.
- Pour les pré et post-acheminements en avion, les taxes aéroportuaires et les surcharges carburant connues à ce jour sont incluses selon le tarif connu au 10/11/09. Toute nouvelle taxe ou surcharge liée au prix du carburant applicable après cette date et jusqu'à l'émission des billets sera refacturée, sur présentation du justificatif par CLC, et sans que ce soit un motif d'annulation de la part du client.
- La nuit d'hôtel en chambre multiple et petit déjeuner si les horaires le nécessitent.
- Quel que soit le moyen de transport retenu, **le voyage Province-Paris-Province n'est pas accompagné.**

Jeunes de moins de 16 ans : A CLC, nous ne souhaitons pas faire voyager seul un enfant de moins de 16 ans en train. Aussi, si le voyage en avion n'est pas possible, et que vous souhaitez tout de même faire partir votre enfant en train, il vous est possible d'acheter le billet de train ; la responsabilité du voyage Province-Paris-Province vous incombera alors. Toutefois, l'accueil personnalisé de votre enfant peut être souscrit aux conditions indiquées ci-après, une escorte CLC accueillera en gare votre enfant et l'accompagnera vers le lieu de convocation de son groupe.

Important : aucune demande de pré ou post-acheminement de province ne pourra être acceptée moins d'un mois avant le départ.

Il faut d'autre part distinguer deux cas d'organisation, selon que le transport principal du séjour est effectué avec Air France ou une autre compagnie aérienne ou en train :

- Le vol au départ de Paris est assuré par Air France.** Dans ce cas, le préacheminement et le vol principal se combinent. Vous recevrez le billet de votre enfant pour le voyage complet. L'enregistrement des bagages se fera en continuité dès le départ de province sans que le participant n'ait à récupérer ses bagages à Paris. Arrivé à Paris il sort de la zone de transit, puis il est accueilli par une escorte CLC chargée de l'acheminement au point de départ du groupe principal. Et inversement au retour. Le calcul des temps de transit est de la responsabilité de la compagnie Air France. Attention : votre enfant recevra 2 cartes d'embarquement. Le participant en est responsable.
- Le vol au départ de Paris est assuré par une compagnie autre que Air France ou le voyage principal est prévu en train.** L'enregistrement des bagages depuis la province ne se fait que jusqu'à Paris. Arrivé à Paris, le participant récupère ses bagages puis sort de la zone de récupération des bagages et est accueilli par une escorte CLC chargée de l'acheminement au point de départ du groupe principal. Au retour, c'est l'inverse. Dans ce cas, vous ne recevrez que le billet Province/Paris/Province, l'accompagnateur étant en possession des billets du groupe au départ de Paris.

Dans tous les cas, CLC vous envoie quelques jours avant le départ le billet de train ou d'avion avec les consignes de départ. L'enregistrement depuis la ville de départ ainsi que l'accueil au retour en province est de la responsabilité des parents.

Si votre billet ne vous est pas parvenu à 7 jours du départ, contactez-nous.

NUIT A PARIS :

Si l'horaire du départ ou/et du retour du voyage international implique une nuit à Paris, et si vous faites appel à nos services pour l'organisation de votre pré et post-acheminement comme décrit précédemment, CLC assure le transfert dans un hôtel de la région parisienne (chambre multiple et petit déjeuner) et l'acheminement vers le lieu de départ le lendemain matin. **Cette prestation est incluse dans le coût des services de pré et post-acheminement** décrits précédemment ; la nuit et le petit-déjeuner vous sont offerts.

Nb : CLC dégage toute responsabilité pendant la durée du séjour à l'hôtel y compris la nuit (le participant est responsable de son réveil au matin) ou s'il sort de l'hôtel.

Si vous organisez vous-même votre pré-acheminement, voyez ci-dessous notre offre « accueil personnalisé à Paris ».



AUTRES VILLES DE PROVINCE :

En dehors des départs des villes précisées dans la grille en page précédente, le service billetterie de CLC peut étudier votre demande de façon spécifique. Contactez-nous pour nous exposer votre demande.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le choix de la ville de départ doit se faire au moment de l'inscription. Lorsque vous nous adressez le bulletin d'inscription, veuillez nous préciser si vous souhaitez cette prestation. Le cas échéant, vous ajouterez au prix du séjour le tarif de préacheminement correspondant (voir la grille des départs de province).

CLC ne pourra prendre en considération une modification de la ville de départ postérieure à l'inscription que dans la mesure des possibilités et moyennant des frais de changement de 40€ qui s'ajouteront à l'augmentation éventuelle du nouveau titre de transport. Aucun changement ne peut intervenir à moins de 30 jours du départ. L'organisation des transferts Province/Paris repose sur les places mises à disposition par les compagnies. C'est pourquoi, en fonction des conditions imposées par les compagnies, CLC peut modifier ou supprimer les départs prévus. CLC ne saurait être tenu pour responsable des changements intervenant du fait de retard sur les vols internationaux.

ACCUEIL PERSONNALISÉ A PARIS

(hors prestations de pré et post-acheminement décrites précédemment)

Un service d'accueil CLC à Paris peut vous être proposé pour l'ensemble de nos séjours.

Accueil en gare ou aéroport

Si votre enfant est amené à voyager seul jusqu'à Paris, un service d'accueil en gare ou en aéroport peut être organisé en option pour l'accueillir à la descente du train ou de l'avion et pour effectuer le transfert jusqu'au point de rassemblement (idem pour le retour).

Coût des prestations : 85€ par accueil et transfert pour un changement de gare ou aéroport, 55€ pour un changement de terminal dans un même aéroport, 35€ pour un changement dans le même terminal.

Nb : si vous nous confiez plusieurs enfants (points d'arrivée et de départ identiques), nous vous accorderons sur ce service uniquement, une réduction de 25% par enfant supplémentaire à partir du deuxième. Les inscriptions doivent se faire au même moment.

Nuit à Paris :

Nous pouvons également vous réserver une nuit en chambre d'hôtel.

45 € pour la nuit d'hôtel en chambre multiple avec le petit déjeuner (sans accueil personnalisé).

Les repas ne sont pas compris.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous consulter. Une proposition d'accueil personnalisé vous sera transmise quelques semaines avant le départ.

LE COVOITURAGE – UN NOUVEAU SERVICE PROPOSÉ PAR CLC

Lors de votre inscription à un séjour CLC, nous vous demandons sur le bulletin d'inscription de préciser si vous acceptez de contacter ou d'être contacté directement par d'autres participants en vue de covoiturage par exemple.

Si vous avez répondu favorablement, vous pouvez, en consultant votre dossier accessible sur notre site internet (rubrique « **mon dossier client à CLC** ») rechercher les participants qui doivent rejoindre le **même point de départ** que vous.

En utilisant différents critères de recherche (dates de départ, ville de résidence, département de résidence), vous obtiendrez une liste de participants à contacter personnellement avec qui vous pourrez éventuellement organiser vos acheminements vers votre ville de départ commune.



Le covoiturage présente de nombreux avantages :

- Facilité organisationnelle et gain de temps personnel et pour ceux avec qui vous partagez ce service ;
- économie financière : moins de frais d'essence, de péage, etc ...
- moins d'embouteillages,
- moins de risque d'accident,
- et surtout un geste pour l'environnement en limitant les rejets de gaz carbonique et en participant à une moindre dégradation de la qualité de l'air.

Bon à savoir : nous estimons que ceux qui ont adopté cette formule dans le cadre des séjours CLC en 2009, ont participé à une réduction des émissions de gaz carbonique de l'ordre de 70 tonnes, soit l'équivalent de la consommation annuelle en chauffage au gaz de 23 foyers !

ALORS N'ATTENDEZ PLUS :

AYEZ LA « GREEN ATTITUDE » ET ESSAYEZ LE COVOITURAGE !

UNE EQUIPE D'ENCADREMENT DYNAMIQUE ET HABITUEE AU CONTACT AVEC LES JEUNES

Les élèves sont pris en charge dès le point de départ du groupe et encadrés pendant tout le séjour (à l'exception des séjours individuels à dates libres). Conformément à la norme européenne, nous prévoyons pendant les voyages 1 accompagnateur pour 15 enfants mineurs en autocar ou train et 1 accompagnateur pour 25 enfants mineurs en avion.

Pour les activités sur place dans le pays d'accueil, nous prévoyons 1 adulte pour 15 participants mais nous nous réservons la possibilité d'augmenter ce ratio et donc de prévoir plus d'accompagnateurs en fonction de l'âge des participants ou du programme.

Les accompagnateurs peuvent être joints par les participants à tout moment. Ils sont chargés de veiller à la bonne intégration de chaque élève au sein du groupe et de sa famille hôte. Ils agissent en collaboration avec nos responsables locaux. Ils ont fait l'objet d'une sélection rigoureuse par CLC basée sur leur âge, leur compétence, leur expérience et la maîtrise de la langue du pays d'accueil. Le responsable de groupe parle toujours la langue du pays d'accueil.



2. L'HEBERGEMENT (EN FAMILLES HOTESSES OU EN CENTRES)

NOS CRITERES DE SELECTION POUR LES SEJOURS EN FAMILLE

Plus de 30 ans d'expérience nous ont permis d'affiner nos critères de sélection et nos procédures de contrôle. Nos correspondants locaux visitent régulièrement les familles et s'assurent de la qualité de l'accueil. **La majorité de nos familles accueillent d'une année sur l'autre.** De plus, un système de notation effectué par les participants et les membres de l'encadrement en début et en fin de séjour nous permet de mesurer leur satisfaction sur quatre points principaux : la qualité de l'accueil, la disponibilité, la nourriture et le confort. Nous assurons, par un traitement informatique de ces données, un suivi précis et permanent de chaque famille. Pour la saison écoulée, les moyennes des notes obtenues sont précisées dans le tableau suivant :

Accueil : 4,40

Disponibilité : 4,35

Nourriture : 4,06

Confort : 4,21

soit une moyenne de 17,02 sur 20

Nous vous donnons ci-dessous les principaux éléments que souhaitent généralement connaître les parents soucieux du bien-être de leurs enfants.

Les familles d'accueil sont naturellement représentatives de la société du pays choisi. Les évolutions qui en modifient constamment l'image façonnent donc la structure familiale dans une diversité toujours élargie : diversité ethnique et religieuse, personnes seules, avec ou sans enfant, ...

Par ailleurs, les familles d'accueil ne comprennent pas systématiquement un enfant du même âge que le participant. Une telle présence ne devant d'ailleurs pas être considérée comme un gage de succès, les différences de mentalités étant généralement très importantes entre les jeunes de pays différents.

Vous devez préparer votre enfant à la découverte d'un pays n'ayant pas la même culture que la sienne.

Il pourra être hébergé dans une famille présentant des caractéristiques différentes de la sienne et d'un milieu différent du sien, qu'il s'agisse du milieu social, du milieu ethnique ou encore de l'environnement religieux. Cette différence fait la richesse du pays d'accueil et du séjour. Pour des raisons d'ordre historique ou de cohésion sociale, le fait religieux peut avoir, notamment dans certains pays anglo-saxons, une place plus importante que dans votre propre famille. Il peut ainsi arriver que la vie de la famille d'accueil s'organise autour de la pratique d'une foi, avec la participation hebdomadaire à un office ou une prière collective avant les repas. Etre invité à ces offices ou assister à ces prières, c'est aussi une manière de comprendre l'autre et de s'intégrer à sa vie locale et familiale.

Au-delà de la découverte et des nécessaires efforts d'intégration, en cas de difficulté, le référent de l'organisateur, qui se trouve sur place, est toujours à l'écoute des participants pour éventuellement régler toute incompréhension et faire cohabiter les convictions de chacun en toute harmonie.

- **Nos familles hôtesse accueillent volontairement.** Ce caractère volontaire et parfois bénévole (sur certains séjours en immersion totale) explique que nous ne pouvons absolument pas obliger une famille à recevoir un participant, notamment en cas de force majeure (maladie, problèmes familiaux, chômage, accident...) ou simplement si elle ne désire plus accueillir pour des raisons qui lui sont propres malgré son engagement initial. Aussi, pour pallier ces désistements de dernière minute voire en cours de séjour, CLC procède immédiatement à un changement de famille, sans exclure la possibilité d'un placement temporaire.

Si ce changement intervient au tout dernier moment, il se peut alors que les coordonnées de la famille soient données à l'arrivée. Dans ce cas, nous demandons généralement à l'étudiant d'appeler lui-même directement ses parents pour leur confirmer le changement et les rassurer.

- **La composition de la famille hôte :** Bien que par "famille" on entende traditionnellement parents et enfants, la notion de famille évolue dans de nombreux pays. Certaines familles peuvent donc être des couples sans enfant ou des personnes seules avec ou sans enfant. Il peut s'agir également de personnes retraitées.



- **Le niveau social, la religion ou la couleur de peau** de la famille hôte ne font pas partie de nos critères de sélection.

Il faut par ailleurs savoir que certaines **professions** recouvrent des activités différentes d'un pays à l'autre.

- **Les familles hôtes ne sont pas tenues d'assurer des sorties ou des activités aux enfants le soir ou le week-end.** Elles leur font partager leur vie quotidienne sans pour autant devoir la modifier, ce qui serait d'ailleurs à l'opposé du but recherché.

- **Les familles accueillent la plupart du temps de façon régulière.** Cette activité qui constitue de fait un complément financier pour le ménage ne gêne en rien la qualité de cet accueil. Au contraire, sa régularité nous permet d'avoir une bonne connaissance des familles. Notez toutefois qu'en Grande-Bretagne, en Irlande et à Malte, en particulier, le caractère répétitif de cet accueil le rend moins spontané. Le participant et ses parents ne doivent pas être trop exigeants vis-à-vis des familles.

- **Les repas :** en Grande-Bretagne et en Irlande notamment, il n'est pas rare, compte tenu de leurs habitudes, que certaines familles prennent leur repas à un horaire différent de celui de nos jeunes hôtes et passent beaucoup de temps devant leur télévision. Ceci est un élément culturel auquel nos participants devront s'adapter.

D'autre part, dans ces mêmes pays, les repas du midi généralement fournis sous forme de panier-repas ou de sandwiches, pourront paraître légers à certain(e)s. C'est une autre habitude anglo-saxonne. Prenez un petit-déjeuner le plus copieux possible et n'hésitez pas à prévoir un petit supplément d'argent de poche pour compléter votre déjeuner.

- **Certaines familles accueillent parfois d'autres étudiants étrangers.** Toutefois, nous demandons à nos familles-hôtes de ne pas accepter simultanément plus de 4 participants, quelles que soit leurs nationalités, à l'exception de Malte où ce nombre peut être plus important (jusqu'à 6 étudiants accueillis à la fois).

Le placement s'effectue parfois en chambre individuelle mais le plus souvent en chambre multiple partagée avec le jeune de la famille ou d'autres étudiants étrangers voire français si un placement double a été demandé. De façon générale, les chambres ne seront partagées qu'avec des participants de même sexe et d'écart d'âge n'excédant pas plus de 4 ans pour les mineurs.

- **Les familles hôtes se sentent moralement responsables des enfants** qui leur sont confiés. C'est pourquoi elles peuvent être amenées, à refuser ou limiter une autorisation de sortie si elles le jugent nécessaire.

- **Les familles disposent d'un téléphone accessible** au participant et assurent la possibilité de laver le linge une fois par semaine (sauf cas particulier qui vous sera précisé)

- **fumeurs :** nous vous demandons de préciser sur le bulletin d'inscription si le participant est fumeur ou non fumeur.

Notez bien que cette information sur le bulletin peut conditionner le placement de l'étudiant mais ne sous-entend pas pour autant qu'un participant non fumeur sera placé systématiquement dans une famille non fumeur.

Aux USA, Canada et Australie les séjours linguistiques en famille sont « non fumeurs ».

En règle générale et quel que soit le pays de destination, les participants fumeurs devront se conformer à la législation en vigueur dans le pays ou au règlement intérieur du centre d'accueil.

UN PLACEMENT SEUL OU AVEC UN AMI ?

Pour la plupart des séjours, nous vous laissons la possibilité de choisir entre un séjour où votre enfant sera **seul francophone** dans sa famille, **séjours dont la référence se termine par S**, et un séjour où il partagera sa famille (et éventuellement sa chambre) **avec un autre participant francophone du même sexe – sauf cas des frères et sœurs - , séjours dont la référence se termine par D.** CLC se réserve la possibilité de placer



exceptionnellement 1 ou 3 participants dans la même famille dans le cas où le nombre de participants du même sexe ayant demandé un placement double est impair.

Si vous optez pour un placement double et si votre enfant souhaite partir avec un(e) ami(e), nous vous invitons à préciser sur le bulletin d'inscription, dans la partie prévue à cet effet, le nom de l'autre participant, de façon à ce que nous fassions immédiatement le rapprochement des deux dossiers. Toutefois, CLC ne fait pas de cette possibilité un élément contractuel.

Nous vous conseillons d'opter pour cette solution si votre enfant effectue son premier séjour à l'étranger ou s'il ne présente pas la maturité suffisante (notamment linguistique) pour s'intégrer seul dans un contexte familial nouveau pour lui.

D'autre part, la présence d'un autre participant parlant la même langue peut rassurer votre enfant et lui donner l'assurance suffisante pour développer ses échanges avec la famille.

Si, exceptionnellement, CLC ne pouvait respecter votre choix de placement en tant que seul francophone, nous vous proposerions alors un placement double. Dans ce cas, nous nous engageons à vous verser une indemnité représentant le double de l'écart de prix entre les deux types de placement. Si toutefois vous préféreriez annuler le séjour de votre enfant, nous vous rembourserions l'intégralité des sommes versées.

Cas particulier : On ne peut totalement exclure que les correspondants locaux soient amenés à placer deux voire trois enfants ensemble à la dernière minute, y compris à l'arrivée, pour faire face à une situation d'urgence. N'ayant plus la possibilité d'annuler l'inscription de votre enfant, l'indemnité mentionnée précédemment vous sera alors versée. Notre correspondant local s'engage à faire tout son possible pour remédier à cette situation mais on ne peut pas non plus totalement exclure que la situation perdure jusqu'à la fin du séjour.

Nb : Certains séjours n'offrent qu'une seule possibilité de placement (simple ou double).

D'autre part, un placement simple, c'est-à-dire comme seul francophone, ne signifie pas forcément que votre enfant sera le seul étudiant dans la famille (sauf séjours d'immersion pure). Il se peut que la famille hôte accueille également un ou plusieurs étudiants d'autres nationalités, non francophones (voir précédemment). Un placement simple ne signifie pas non plus hébergement en chambre individuelle.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous donner plus de précisions lors de l'inscription.

D' AUTRES MODES D'HEBERGEMENT, SEJOURS EN HEBERGEMENT COLLECTIF

Afin de varier nos formules de séjour, nous proposons également un accueil en **résidence**, en **centre de vacances**, en **auberge de jeunesse** ou encore en **hôtel**, (séjours dont la référence se termine généralement par la lettre R).

Il convient de se reporter à la description de chaque programme pour connaître les conditions d'hébergement. Dans le cas de logement en chambre multiple, nous logeons généralement les jeunes de CLC ensemble (quartiers filles et garçons séparés) sans toutefois exclure, dans certains cas, la présence dans la chambre de jeunes d'autres nationalités.

Sachez que les critères d'accueil dans les centres d'hébergement à l'étranger sont souvent différents de ceux que nous avons l'habitude de rencontrer en France. Les chambres et locaux pourront souvent paraître d'un confort modeste voire basique par rapport aux centres français. Ceci est particulièrement vrai pour la Grande-Bretagne.

Dans la plupart des résidences, les portes des chambres ne ferment pas à clef (sécurité incendie). Généralement les centres disposent d'un coffre auquel vous aurez accès par le biais des accompagnateurs pour y déposer et retirer vos papiers et votre argent de poche. Nous déconseillons fortement d'emporter des objets de valeur ou appareils perfectionnés (photos, MP3...). **CLC ne pourrait être tenu pour responsable en cas de vol ou disparition d'affaires personnelles.** Par ailleurs, il sera souvent demandé en début de séjour une caution de l'ordre de 25€ environ qui sera restituée en fin de séjour si le participant n'a pas commis de dégradations.



Il est impératif que les participants respectent le règlement intérieur des résidences d'accueil. Ce dernier peut d'ailleurs parfois prévaloir sur celui de CLC, en particulier concernant les autorisations de sortie. Nous demandons aux participants de s'y conformer strictement.

HEBERGEMENT EN PENSION COMPLETE / DUREE DU SEJOUR SUR PLACE

Dans la quasi totalité de nos programmes, l'accueil en famille ou en centre est réalisé **en pension complète**. **Une pension complète comprend une nuit, un petit déjeuner, un déjeuner et un dîner.** Lors des journées d'excursion, de cours ou d'activités, le déjeuner est fourni sous forme de repas froid.

Dans quelques rares cas, l'hébergement peut être prévu en demi-pension (repas du midi non inclus) ou sans repas (seuls sont inclus l'hébergement et éventuellement le petit-déjeuner), notamment sur certains séjours Glob'Explorer .

Nous vous invitons à lire attentivement les descriptifs propres à chaque formule ou séjour. Nous y indiquons le nombre de pensions complètes (PC), demi-pensions ou nuits qui **correspond à la durée du séjour sur place** (voir également " des points de départs proches de chez vous ").

Les habitudes alimentaires variant d'un pays à l'autre, le participant, pour une meilleure intégration, tâchera de se conformer à l'alimentation fournie par sa famille hôte ou la résidence d'accueil.

LE RAMASSAGE ET LE TRANSPORT SUR LE LIEU DE SEJOUR

Sur la plupart de nos séjours, un autocar est à la disposition du groupe. Les familles hôtes accueilleront les élèves le premier jour et leur indiqueront leur chemin pour rejoindre à pied le point de rencontre. Ce dernier se situe généralement entre 10 et 15 minutes environ à pied.

Les jours suivants, ils s'y rendront seuls. L'autocar effectue un ramassage quotidien et dépose les élèves en fin d'après-midi. La durée du ramassage varie en fonction de la taille de la localité et de la dispersion des familles hôtes.

A noter que les récents changements de la législation en matière de transport de personnes imposent des jours de repos bien précis et à intervalles réguliers pour les chauffeurs d'autocars français. C'est pourquoi il est possible, certains jours, que les participants soient amenés à utiliser les transports locaux pour leurs déplacements de la journée du fait de l'immobilisation de l'autocar.

Sur certains séjours, du fait de l'étendue des villes d'accueil ou de la dispersion des familles hôtes, les participants pourront être amenés à utiliser les transports urbains (sans encadrement). Généralement les titres de transport sont remis sur place et sont inclus dans le prix. Ce sera le cas aussi pour tous les séjours avec voyage en avion ou en train. Ceci vous est précisé dans le descriptif de nos séjours.

Dans tous les cas, le temps de trajet entre le lieu d'hébergement et l'école ou le point de rendez-vous peut prendre jusqu'à une heure (voire 1h30 sur certains séjours aux Etats-Unis, Canada ou Australie).

PARTICULARITES DES SEJOURS EN FAMILLE EN ALLEMAGNE, AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, AU MEXIQUE ET EN AUSTRALIE

LE BENEVOLAT :

(cas des séjours en immersion totale)

Dans certains de nos centres en Allemagne, aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique et en Australie, pour les séjours « Expérience de la vie familiale », nos familles hôtes accueillent bénévolement, une indemnité seulement leur étant parfois allouée pour participer aux dépenses du ménage. Afin d'établir de bonnes relations avec leurs hôtes, nous demandons à nos jeunes participants de prendre part complètement à la vie quotidienne de leur famille, de proposer leur aide en toute occasion et de régler leur quote-part lors des activités et sorties organisées par leurs familles.



Etant donné ce caractère bénévole ou quasi bénévole, il est possible que deux familles se relaient pour assurer l'accueil d'un participant.

Pour ces séjours, il nous est impossible de loger ensemble deux participants.

Veillez nous consulter pour toute précision.

DOSSIER COMPLEMENTAIRE A PRODUIRE

Pour ces mêmes séjours, afin de faciliter le placement des jeunes, il leur sera demandé, en complément du bulletin d'inscription, de **remplir un questionnaire complémentaire et de rédiger une lettre dans la langue du pays de destination, adressée à leur future famille hôte. L'inscription ne pourra être définitivement validée qu'à réception de ce dossier complémentaire (à nous retourner sous quinzaine). Tout dossier non reçu complet dans les délais souhaités pourra conduire à l'annulation pure et simple du séjour aux frais des parents.**

LES DISTANCES :

Compte tenu de l'urbanisme totalement différent du nôtre dans certains de ces pays, il serait illusoire de croire que l'on peut être logé proche d'un ami ou au centre de la ville choisie. Les participants seront donc amenés à utiliser les transports en commun et le temps de trajet entre la famille et le point de rencontre quotidien avec le groupe pourra prendre jusqu'à 90mn.

L'AUTONOMIE :

Aux Etats-Unis et au Canada, les jeunes sont très autonomes, les familles hôtes attendent donc des participants français la même facilité à se prendre en charge. Lors des journées libres par exemple, il n'est pas surprenant que personne n'offre d'accompagner le jeune français. Pour les repas, les participants devront prendre dans le réfrigérateur ou dans les placards ce qu'ils souhaitent manger. Ainsi se comportent les nord-américains. C'est la raison pour laquelle nous ne conseillons pas ces séjours à des enfants de moins de 15 ans ou à ceux dont c'est la première expérience loin des parents.

Par contre, au Mexique et en Australie, les familles sont plus soucieuses de conserver la cellule familiale et "maternent" beaucoup leurs enfants. Nos jeunes participants doivent donc être prêts à accepter les règles de vie de leurs hôtes (limitation des sorties le soir par exemple).

FUMEURS :

Nous vous précisons qu'aux Etats-Unis, au Canada et en Australie les séjours sont non fumeurs. Les participants s'engagent à ne pas fumer pendant tout le séjour. Le non respect de cet engagement pourra entraîner le renvoi du participant en France, aux frais des parents.

Pour les autres consignes de discipline, voir également le chapitre « Renseignements pratiques ».

SECURITE : A noter que pour les séjours dans les grandes villes américaines ou canadiennes, il est interdit de retourner dans les centres-villes (« downtown »), le soir, après les activités, non accompagné d'un adulte.



3. LES COURS ET LES ACTIVITES

DES COURS DE LANGUE DYNAMIQUES ASSURES PAR UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE DU PAYS

- La durée de chaque session de cours est généralement de 3 heures. **Le nombre total d'heures d'enseignement est indiqué dans le descriptif de chaque formule**, en regard de chaque pays. **Il inclut les temps de pauses** et dans certains cas les tests de niveau (si ces derniers n'ont pas été passés avant le départ).

Les professeurs habilités à enseigner à nos participants sont tous recrutés sur leur niveau de qualification (voir les critères Chapitre « Notre engagement Qualité » au § « Nos engagements ») et sont originaires du pays de destination (sauf cas spécifiques).

Dans certains cas néanmoins, nous prévoyons la présence d'un professeur français, soit lorsqu'il s'agit de sessions spécifiques (Prépa-Bac, et séjours après bac notamment), soit dans certaines formules d'anglais général pour coordonner l'enseignement dispensé et insister sur les parties grammaticales (séjours marqués **Grammaire +**).

Il est important de souligner **que la pédagogie dans la plupart des pays étrangers est totalement différente de celle appliquée en France**. On y privilégie plus volontiers l'enseignement pratique, en situation, par opposition à l'enseignement livresque. **La pratique de la langue orale aura une grande place** par le biais de jeux de rôles, d'activités ludiques, de débats, de discussions sur un thème donné... Ceci n'exclut pas, bien évidemment, quelques exercices grammaticaux et l'acquisition d'un vocabulaire nouveau, même s'il s'agit avant tout de cours de révisions.

Sauf cas particuliers mentionnés dans les pages descriptives des séjours, toutes les sessions sont accessibles sans exigence d'un niveau de maîtrise de la langue étudiée.

- L'organisation pratique :

* un test de langue en ligne passé par le participant à son domicile avant le séjour sur notre site internet ou un test papier passé sur place en début de séjour (sauf cas particulier : classes uniques, Séjours « Cours Personnalisés », « spécial Bac »...),

* 12 élèves en moyenne, 15 élèves maximum par classe,

* une évaluation de fin de séjour faite par les professeurs de langue.

Cours de langue multinationaux :

Lorsque le séjour se déroule dans une résidence internationale ou que les cours rassemblent des jeunes de différentes nationalités, cela signifie que le programme ou une partie de celui-ci est effectivement proposé à des jeunes d'autres pays. Nous ne saurions toutefois garantir leur présence effective ni la proportion d'une nationalité par rapport aux autres pendant le séjour.

DES COURS DE SPORT EN LANGUE ETRANGERE AVEC DES MONITEURS DU PAYS

- La durée d'une séance est généralement de 3 heures. Le nombre total d'heures de sport est indiqué dans le descriptif de chaque formule, en regard de chaque pays. Il inclut les pauses.

- L'enseignement, assuré par des moniteurs locaux, alternera la théorie et la pratique. Les participants pourront être soumis à un test en début de séjour, afin de déterminer leur niveau et former ainsi, dans la mesure du possible et en fonction du nombre de participants, des groupes homogènes. N'oublions pas toutefois que, dans la majorité des cas, l'apprentissage de la langue reste la priorité du séjour et que les groupes sont constitués d'abord en fonction du niveau linguistique de l'élève.

D'autre part, ces sessions de sport doivent être considérées comme des **activités de détente** et non comme une préparation à des compétitions.

A noter que sur certains séjours sportifs, les centres d'accueil réclament une décharge de responsabilité à signer avant le départ ou au cours du séjour, faute de quoi l'activité ne pourra être pratiquée. Nous vous le précisons pour les séjours concernés au moment de l'inscription ou quelques semaines avant le départ.



UN PROGRAMME ACTIF DE LOISIRS

Activités culturelles, sportives ou de détente, excursions diverses pour découvrir le pays d'accueil, soirées disco dans certains cas, il y en a pour tous les goûts !

Nous prévoyons également de temps en temps au cours des programmes, ou à l'initiative des accompagnateurs si le lieu et les circonstances s'y prêtent, des plages de temps libre ou de shopping. Dans ce cas les participants ne sont pas encadrés et un horaire et un point de rendez-vous sont fixés pour retrouver l'équipe d'encadrement ; ceci étant sans lien avec l'autorisation de sortie signée par les parents sur le bulletin d'inscription.

A noter aussi qu'**au retour des soirées organisées** (généralement vers 22h30), les participants, une fois déposés par l'autocar CLC à leur point de ramassage habituel, devront, dans la plupart des cas, se rendre seuls à pied jusqu'au domicile de leurs familles d'accueil.

Le programme prévisionnel vous sera envoyé environ six semaines avant le départ.

L'ordre des excursions pourra être modifié en raison des conditions climatiques ou des changements d'horaires d'ouverture des sites et des musées. Dans certains cas, une activité pourra être annulée et sera remplacée. Ce document ne peut être considéré comme contractuel.

Quelques programmes « Expérience de la vie familiale » ou les formules « One to One accompagnés » ne comportent pas d'activités de groupe organisées. Veuillez vous reporter au descriptif de chaque formule.



4. PREPARATION ET SUIVI DU SEJOUR

VOTRE ENFANT EST-IL PRET A PARTIR ?

Réussir un séjour linguistique c'est partir avec de plus grandes chances de succès scolaire l'année suivante, c'est aussi s'ouvrir sur la vie, avoir des contacts avec des personnes de cultures, de civilisations et de milieux différents.

Une telle expérience, souvent la première hors de la famille, se prépare longtemps à l'avance. Il est indispensable que le participant soit psychologiquement prêt le jour du départ : c'est-à-dire ouvert, volontaire, consentant et enthousiaste. Le reste suivra sans peine. Quel que soit le séjour que vous choisirez, soyez assurés que l'équipe du Club Langues et Civilisations restera à votre écoute et mettra tout en oeuvre pour la réussite de cette expérience.

COMMENT S' INSCRIRE ET COMMENT REGLER LE SEJOUR ?

Nous vous invitons à vous reporter au chapitre « Informations et inscriptions » où toutes les modalités d'inscription vous sont précisées. Un acompte de 240 € (dont 40€ de frais de dossier) vous sera demandé à l'inscription.

Cette dernière sera confirmée, sous réserve de disponibilité, dans les 8 jours par un accusé de réception et 6 semaines environ avant le départ, nous vous demanderons par courrier le solde du séjour, à régler par retour et en tout état de cause 4 semaines avant le départ. Dans le cas contraire, nous considérerions que le séjour est annulé du fait du participant et les conditions d'annulation précisées dans les conditions particulières s'appliqueraient.

PUIS-JE BENEFICIER D'AIDES OU DE SUBVENTIONS ?

Nos séjours sont déclarés auprès des services du Ministère de la Jeunesse et des Sports (à l'exception de certains séjours se déroulant hors vacances scolaires, des séjours dont la référence commence par la lettre E dont le voyage n'est pas encadré et de certains séjours « Glob'Explorer » - nous consulter).

Certaines **Caisses d'Allocations Familiales** ou **Comités d'Entreprise** accordent parfois des aides aux familles. Les accords étant pris à l'échelle locale, veuillez vous renseigner auprès des organismes concernés.

Notez, dans ces différents cas de figure, que la totalité du montant du séjour doit être réglée à CLC avant d'obtenir de ces différents services les allocations correspondantes. Nous acceptons également les **Chèques Vacances (ANCV)**.

QUELLES SONT LES FORMALITES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES A REMPLIR AVANT LE DEPART ?

* **Documents obligatoires pour franchir les frontières** (pour les participants de nationalité française) :

- **Pour les séjours en Europe** : le participant doit se munir **d'une carte d'identité** et, pour les mineurs, obligatoirement d'une **autorisation de sortie du territoire**. **Les détenteurs d'un passeport à leur nom** sont dispensés de l'autorisation de sortie du territoire.

Les participants doivent également se munir de la **Carte Européenne d'Assurance Maladie**. Cette carte facilite la prise en charge des soins pendant un séjour dans l'un des 27 pays membres de l'Union Européenne. Vous devez vous la procurer auprès de votre CPAM. Le défaut de présentation entraînerait l'obligation de régler les frais médicaux.

- **Pour tous les autres pays**, le participant doit avoir **un passeport à son nom** : Nous vous recommandons fortement de vérifier que le passeport de votre enfant a **une durée de validité au moins égale à 6 mois après la date retour du séjour**. Si ce n'est pas le cas, il faut le refaire.

Attention pour les Etats-Unis :

Seul le passeport à lecture électronique est obligatoire pour être dispensé de visa.



Si vous possédez un passeport type Delphine émis après le 26 octobre 2005, un visa sera nécessaire.

Nouveau depuis 2009 : l'autorisation de voyage ESTA : les participants **sont** tenus d'obtenir une autorisation de voyage «ESTA» avant d'être embarqués à bord d'une compagnie aérienne. Des instructions seront communiquées aux parents à l'inscription.

La carte d'identité et le passeport sont délivrés par la Préfecture ou la Mairie.

L'autorisation de sortie du territoire est délivrée par la Mairie. Comme les papiers d'identité, **elle doit être conservée par le participant.**

Un **visa** peut vous être demandé pour certains pays : Chine, Vietnam ...

Les frais de visa ne sont pas forcément compris dans le forfait. Vous reporter aux pages concernées.

Toutes les formalités administratives vous seront rappelées environ 6 semaines avant le départ.

Les participants de nationalité étrangère sont invités à se renseigner le plus tôt possible sur les formalités de douane auprès du consulat du pays dans lequel ils vont séjourner.

CLC ne saurait être tenu pour responsable dans le cas où les participants n'auraient pas les documents requis à l'entrée et à la sortie du pays de séjour.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un **délai de 5 à 6 semaines** peut être nécessaire à l'obtention des divers documents.

Attention : les taxes de sortie de certains pays ainsi que les surtaxes liées au surplus de poids des bagages ou aux bagages supplémentaires (matériel de golf, de pêche...) ne sont pas incluses dans le forfait.

Nb : ces modalités correspondent à la situation à la date d'impression de la brochure. Elles sont susceptibles de modifications. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat du pays concerné.

ASSURANCES

Nous partons du principe que chaque participant est couvert par une assurance responsabilité civile personnelle. Toutefois, nous avons souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile qui interviendrait en complément ou à défaut d'assurance du participant.

Vous pouvez souscrire en option :

- une assurance annulation

- **FORMULE DE BASE** couvrant les frais d'annulation, y compris pour les éventuelles prestations de pré et post-acheminements réservées auprès de CLC (voir les garanties sur les pages assurances)
OU

- **FORMULE AVEC EXTENSION DE GARANTIE GRIPPE A/H1N1** reprenant toutes les garanties de la formule de base mais couvrant également le participant s'il est atteint du virus de la grippe A/H1N1 et dans l'impossibilité totale de voyager dans la période de 7 jours précédant son départ. Dans le cas d'une annulation pour motif de grippe A/H1N1 et uniquement dans ce cas, une franchise de 10% du montant des frais d'annulation sera appliquée et déduite du montant du remboursement.

COUT DE L'ASSURANCE ANNULATION (frais de gestion inclus) :

FORMULE DE BASE : 3,0 % du forfait
FORMULE ETENDUE GRIPPE A/H1N1 : 4,5 % du forfait

- **une assurance vol de bagages.** Le montant de la cotisation (frais de gestion inclus) est de 55 € CLC vous rembourse vos bagages en cas de vol dans la limite de 762 €

- **une assurance rapatriement - frais médicaux** couvrant les frais de maladie, hospitalisation à l'étranger et rapatriement (voir les garanties sur les pages assurances).

Montant des cotisations (frais de gestion inclus) :

Durée du séjour	1 semaine	Semaine
-----------------	-----------	---------



Destination		supplémentaire
Zone 1 : pays de l'Union Européenne	7 €	3 €
Zone 2 : Autres pays	10 €	3 €

Nb : Si vous utilisez votre propre assurance-rapatriement, nous vous demanderons de faire en sorte que votre enfant ait toujours sur lui le nom de la compagnie d'assurance, le numéro de sociétaire ainsi qu'un numéro d'urgence joignable 24h/24h.

Dommmages corporels : Notre contrat ne prévoyant, en cas de décès ou d'invalidité permanente, qu'un capital maximum de 10.000€ nous vous invitons à vérifier que votre enfant est bien couvert par votre contrat d'assurance contre les dommages corporels auxquels les participants peuvent être exposés du fait des activités pratiquées pendant le séjour. Si tel n'était pas le cas, nous vous conseillons vivement de souscrire un tel contrat. Nous nous tenons à votre disposition en cas de doute.

Ces contrats vous seront proposés sur le bulletin d'inscription ou lorsque nous accuserons réception de votre inscription.

La souscription à l'assurance annulation ne peut être effectuée à moins d'un mois du départ.

Voir également conditions particulières assurances.

COMMENT POURRAI-JE CONTACTER MON ENFANT PENDANT LE SEJOUR OU AVOIR DES NOUVELLES DU GROUPE ?

- De nombreux parents souhaitent contacter leur enfant durant le séjour et cela est bien normal. Dans de nombreux pays, nous proposons en option une **carte téléphonique** que vous pourrez commander avant le départ et qui sera remise au participant par les accompagnateurs.

Cependant, nous déconseillons vivement aux parents d'appeler trop fréquemment. Une période d'adaptation est généralement nécessaire, notamment pour les plus jeunes, et l'appel renouvelé d'un parent un peu "inquiet" peut compromettre le bon déroulement du séjour. C'est pourquoi, nous déconseillons également l'utilisation des téléphones portables par les participants.

Outre les coordonnées de la famille d'accueil ou du (des) centre(s) d'hébergement de votre enfant qui vous auront été communiquées avant le départ, vous avez la possibilité de consulter également notre **serveur vocal** afin d'obtenir des informations d'ordre général sur le groupe et le déroulement du séjour (messages enregistrés à l'arrivée puis au moins une fois par semaine). Les modalités de consultation de ce serveur vous seront transmises quelques semaines avant le départ (attention : ce serveur n'est pas accessible depuis les DOM-TOM et l'étranger).

- **Une permanence en France est assurée par CLC 24h/24h**, 365 jours par an. Ce numéro d'urgence où vous pourrez nous contacter pendant le déroulement du séjour de votre enfant en cas de problème majeur, en dehors des horaires d'ouverture de nos bureaux, vous sera communiqué sur la convocation horaire, sur le programme du séjour et sur le guide pays transmis 6 semaines avant le départ. Il figure également sur le répondeur téléphonique de CLC lorsque les bureaux sont fermés.

COMMENT CLC S'ASSURE T-IL QUE LE SEJOUR SE DEROULE DANS DE BONNES CONDITIONS ?

Afin de nous assurer de la qualité des prestations fournies sur place, un responsable du Club Langues et Civilisations effectue régulièrement une **tournée d'inspection** dans les centres de séjour.

Pendant la première semaine, chaque participant et chaque famille hôte remplissent un **questionnaire de satisfaction de début de séjour**. Ces questionnaires sont dépouillés par notre responsable local et par les accompagnateurs, et sont ensuite communiqués au centre administratif. Ils nous permettent de contrôler la bonne adéquation de l'appariement élève/famille et d'agir si tel n'était pas le cas.



D'autre part, **les accompagnateurs sont en contact permanent avec les élèves qui ne doivent pas hésiter à se confier à eux.**

De même, pour un meilleur résultat, **pendant le séjour, les parents doivent nous faire immédiatement part de tout problème ou de toute réclamation afin que nous puissions intervenir en suivant.** Si vous nous informez en fin de séjour ou au retour, il sera trop tard pour réagir.

COMMENT VERIFIER LES PROGRES ET LE COMPORTEMENT DE MON ENFANT AU COURS DU SEJOUR ?

Au retour, les parents reçoivent un rapport leur permettant de se rendre compte du comportement de leur enfant et des progrès réalisés.

Durant le trajet retour, nous demanderons également à votre enfant de remplir un **bilan de fin de séjour** sur lequel il pourra donner ses appréciations et évaluer la qualité de chaque point de son séjour. Cette évaluation nous est d'une grande utilité pour perfectionner sans cesse nos prestations et donner ainsi aux enfants qui nous sont confiés une totale satisfaction.

En plus de ses suggestions, il y notera l'hébergement, le transport, les cours, les activités et l'encadrement, ainsi qu'un indice général de satisfaction.

A titre d'information, les notes générales obtenues pour la saison passée arrêtées au 13 octobre 09 ont été les suivantes :

Hébergement : 4,26

Cours : 3,86

Activités : 3,57

Encadrement : 4,33

Transport : 3,88

Organisation : 3,69

Indice général de satisfaction : 15,63 sur 20



5. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ARGENT DE POCHE : POURQUOI ET COMBIEN ?

Pour couvrir :

- les dépenses personnelles,
- **les repas pendant les voyages aller et retour**,
- pour compléter les paniers-repas fournis par les familles les jours d'activité ou de cours, si vous les jugez insuffisants,
- les activités proposées en option ou effectuées hors du groupe,
- les transports urbains.

Montant en fonction des habitudes de chacun. Nous conseillons :

- * Europe : 50€ à 60€ par semaine (voire un peu plus pour Malte),
- * U.S.A./ Canada/ Australie/ Afrique du Sud/ Mexique : 80€ environ par semaine.

Il est préférable d'acheter les devises correspondantes avant le départ ou de vous munir de chèques de voyage. Nous tenons à vous préciser qu'il ne nous sera pas possible de transmettre d'argent à votre enfant pendant son séjour.

LIEUX DE SEJOUR

Les centres mentionnés dans la brochure sont toujours les villes principales où se déroulent la plupart des activités. Il est possible que les familles d'accueil résident dans les environs des villes citées ou dans des villes voisines. Les lieux de séjour doivent donc être considérés comme la région des villes principales présentées plus loin.

SORTIES LE SOIR

Les horaires de sortie doivent être adaptés, bien entendu, à l'âge mais aussi au mode de vie local. On sort plus tard en Espagne et à Malte que dans d'autres pays. « Sortir » signifie retourner en ville et s'éloigner de la maison. **Il est d'usage de tolérer les retrouvailles entre amis au niveau du quartier.**

Pour la plupart des séjours ou destinations, les participants peuvent être autorisés à sortir le soir non accompagnés d'un adulte dans les strictes limites suivantes :

- jusqu'à 21h (23h pour l'Espagne et Malte*) pour les moins de 14 ans,
- jusqu'à 22h (24h pour l'Espagne et Malte) pour les 14 à 17 ans,
- jusqu'à 23h (24h pour l'Espagne et Malte*) pour les plus de 17 ans (y compris participants majeurs). **Cette autorisation est à préciser par les parents sur le bulletin d'inscription.**

Il est indispensable que les parents sensibilisent leurs enfants avant le départ au respect des horaires et des autorisations de sortie. Ce non respect entraînerait le rapatriement de l'enfant pour motif disciplinaire et de sécurité et ce, aux frais des parents. Nous attirons l'attention des participants sur le fait que c'est à eux avant tout de jouer le jeu et de respecter ces horaires et ce, même si le refus doit aller à l'encontre des vœux formulés par les parents.

D'autre part, les parents et le participant acceptent que le responsable local, la famille d'accueil, les accompagnateurs ou le personnel de CLC annulent ou modifient ces autorisations s'ils le jugent nécessaire pour des raisons de sécurité ou de discipline.

De la même façon, pour tous les séjours en résidence, ils acceptent de se conformer aux règles stipulées par le règlement intérieur du centre d'accueil.

Cas particuliers :

- **Séjours Glob'Explorer** : sorties libres mais contrôlées par les accompagnateurs,
- **séjours linguistiques individuels** (séjours dont la référence commence par la lettre E) : pas de restriction, les jeunes sont responsables de leur conduite.
- **séjours en partenariat avec SEJ et tous séjours linguistiques en résidence à l'étranger** (sauf séjour au Londres Commonwealth Hall) **et séjours dans les grandes villes américaines et canadiennes** : interdiction de sortie totale.



- *séjours à **Malte** : Le contrôle des sorties le soir se révélant très difficile, voire impossible, CLC décline tout engagement et toute responsabilité à ce sujet. L'autorisation de sortie ou son interdiction doit être prise en accord entre le participant et ses parents, à qui il rendra compte en cas de désobéissance. Le non respect de l'heure de rentrée entraînerait le renvoi du jeune aux frais des parents.

DISCIPLINE

Nous attachons une grande importance à l'image de la France que véhiculent nos participants à l'étranger. De ce fait, nous souhaitons que les enfants adoptent un comportement courtois et fassent preuve de savoir-vivre tout au long de leur séjour et particulièrement vis-à-vis de leur famille hôte.

Dans le cas contraire et si les accompagnateurs ou notre correspondant local estimaient qu'ils ne peuvent plus assumer la responsabilité d'un enfant, les parents s'engagent à prendre toutes les dispositions utiles pour assurer son retour sans délai et à leurs frais. Il en serait notamment ainsi dans les cas suivants :

- comportement gênant vis-à-vis de la famille d'accueil, des autres participants ou des accompagnateurs,
- actes de nature à perturber le groupe ou l'organisation du séjour,
- problèmes d'ordre psychologique, angoisses, anorexie, allergies non communiquées à CLC, etc ...
- actes non conformes à la loi de l'état ou du pays,
- non respect des règles de sécurité ou de discipline dictées par CLC (vol, utilisation ou détention de drogue, achat ou consommation d'alcool, agression, non respect des horaires de sortie ou des règlements intérieurs des résidences d'accueil, etc ...),
- consommation de tabac alors que le bulletin d'inscription indique une information précisant le contraire.



6. INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

PRESTATIONS INCLUSES DANS LE PRIX

Sauf mention particulière ou contraire précisée en regard des programmes, le prix de chaque séjour inclut :

- **le voyage aller-retour accompagné au départ de France**, depuis les villes mentionnées, et selon le(s) mode(s) de transport précisé(s). A noter, pour les séjours avec voyage en avion ou en train, qu'un transfert en autocar privé est généralement organisé depuis l'aéroport ou la gare d'arrivée jusqu'au centre d'accueil. Voir également le chapitre « Conditions particulières » §1
- **l'hébergement** en pension complète (sauf précisions contraires),
- le blanchissage (en général une fois par semaine),
- **les cours, les excursions ou activités** prévus au programme,
- **l'encadrement CLC** et éventuellement local,
- **l'assistance de notre correspondant local**.
- l'assurance responsabilité civile.

Le prix ne comprend pas les frais de dossier, obligatoires, de 40€ par inscription, ni les assurances (facultatives).

Nb : les prix incluent les taxes aéroportuaires et les surcharges carburant connues au moment de l'impression de cette brochure soit le 10 Novembre 2009. Toute nouvelle taxe ou surcharge liée au prix du carburant applicable après cette date et jusqu'à l'émission des billets sera refacturée, sur présentation du justificatif par CLC, et sans que ce soit un motif d'annulation de la part du client. A l'exception de ces répercussions éventuelles, les prix indiqués ne seront pas modifiés et sont applicables pour toute la période de validité de la brochure soit jusqu'au 30 novembre 2010.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION ET SON SUIVI

Dans le cadre de notre démarche environnementale, nous nous efforçons chaque année de réduire nos impressions de documents papier. Cette année, nous souhaitons vous adresser un plus grand nombre d'informations sur le séjour de votre enfant, **par courrier électronique**, d'autant que plus de 85 % d'entre vous nous ont indiqué une adresse e-mail en 2009.

1) Procédure d'inscription. Vous pouvez vous inscrire :

- a. Sur notre site internet www.clc.fr : vous remplissez en ligne le formulaire d'inscription, vous imprimez le bulletin PDF généré automatiquement et vous nous le renvoyez par courrier dûment signé (ou bien vous téléchargez le bulletin d'inscription que vous imprimez, complétez, signez et envoyez par courrier voir plus bas le **téléchargement du dossier d'inscription**, § « Simplifiez-vous la vie avec Internet » .
- b. Par téléphone au 05 65 77 50 21 : notre équipe est à votre disposition pour prendre la réservation immédiatement. Vous recevrez néanmoins ultérieurement le bulletin d'inscription à compléter et à nous retourner par courrier dûment signé.
- c. Au moyen du bulletin d'inscription que vous avez reçu par courrier avec la brochure. Ne renvoyez à CLC qu'un seul exemplaire, vous conserverez le second.

Dans les 3 cas de figure, **un acompte de 200 € et 40 € de frais de dossier** vous seront demandés (auquel vous joindrez le montant des assurances éventuellement souscrites).

N'oubliez pas de mentionner votre adresse e-mail sur le bulletin d'inscription.

Joignez également une photo d'identité (en inscrivant votre nom et la référence du programme au dos).



- 2) **Dans les 8 jours suivant l'inscription, vous recevrez par courrier postal l'accusé de réception de votre inscription.** Sur cet accusé vous trouverez :
- Les coordonnées de votre interlocutrice privilégiée qui suivra personnellement votre dossier,
 - Les login et mot de passe vous permettant d'accéder à votre espace sécurisé « mon dossier » sur notre site internet www.clc.fr

Avec l'accusé de réception seront jointes **différentes pièces constitutives du dossier d'inscription**, à nous retourner dûment complétées, impérativement sous quinzaine. CLC se réserve la possibilité d'annuler l'inscription aux frais des parents si ces pièces n'étaient pas retournées dans les plus brefs délais.

Par exemple :

- Pour les séjours aux Etats-Unis, Canada, Australie et certains autres séjours, un dossier complémentaire,
 - Pour certains séjours sportifs, les centres d'accueil exigent une décharge de responsabilité pour chaque sport proposé pendant le séjour, ou un test de natation ou un certificat médical d'aptitude, faute de quoi l'activité ne peut être pratiquée.
- 3) **45 jours avant le départ** : vous recevrez par **courrier électronique** si vous avez coché cette option sur le bulletin d'inscription (dans le cas contraire ces documents vous seront adressés par courrier postal) :
- Le programme détaillé du séjour, avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de notre responsable local ou du centre d'accueil,
 - Le guide pratique du pays visité,
 - L'information sur le serveur vocal,
 - La convocation horaire,
 - La fiche d'accueil à Paris si vous résidez en province et souhaitez que l'on gère les transferts de votre enfant à Paris,
 - La demande de solde.
- 4) **Entre 10 et 3 jours avant le départ**, vous recevrez par courrier électronique ou par courrier postal les coordonnées de la famille qui accueillera votre enfant. Toutefois, ce délai ne pourra être garanti en cas d'inscription tardive (moins de 45 jours avant le départ) ou cas de force majeure ou de circonstances imprévues (notamment en cas de désistement de la famille hôte initialement prévue).

Dans le cas d'un changement d'horaire de départ ou de retour ou de famille d'accueil, nous vous préviendrons par e-mail ou par courrier . Néanmoins nous vous engageons à vérifier avant votre départ ces informations dans votre espace sécurisé « mon dossier » sur notre site internet www.clc.fr

Règlements (acompte + frais de dossiers et solde) : ils seront à effectuer par internet (paiement sécurisé) ou téléphone au moyen de votre carte bancaire ou par chèque envoyé par courrier.

Si vous vous inscrivez à moins de 45 jours du départ, vous devrez régler la totalité du montant du séjour.



SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC INTERNET !

Sur www.clc.fr, vous pouvez :

* **Prendre connaissance de toute la gamme des séjours que nous proposons** : mini-séjours, séjours linguistiques pour jeunes, étudiants et adultes, circuits aventure et découverte et voyages pour adultes.

* **Profiter de nos promotions.**

* **Vous inscrire en ligne** ou en **téléchargeant votre dossier d'inscription PDF** en cliquant sur :

- Les conditions générales de vente
- Les conditions particulières
- Les garanties des assurances annulation et frais médicaux (facultatives)
- Le bulletin d'inscription

Si vous ne disposez pas du logiciel Acrobat cliquez ici pour le télécharger

* **Consulter votre dossier** : sur votre accusé de réception d'inscription, nous vous indiquons votre login et votre mot de passe confidentiel. Vous pourrez alors consulter l'ensemble des informations du séjour de votre enfant au fur et à mesure des différentes étapes de l'inscription jusqu'au départ, comme mentionné précédemment.



Le WEB 2.0 chez CLUB LANGUES ET CIVILISATIONS

De nombreuses évolutions arrivent chez CLC
grâce aux nouvelles applications offertes par Internet !



CLC a désormais un profil
sur **facebook** !

De nombreux fans se retrouvent déjà sur cette communauté pour y partager et y échanger.

Vous aussi rejoignez-nous vite sur internet, à l'adresse suivante :



<http://www.facebook.com/clublanguagesetcivilisations>

Ou par sms

Vous serez avertis de tous les événements et de toutes les nouveautés du Club Langues et Civilisations.

Vous pourrez compléter la préparation de votre séjour :

- obtenir des avis, conseils et retours d'expériences,
- discuter avec les autres participants,
- organiser un covoiturage pour se rendre au lieu de départ

...

Enfin, libre à vous, après votre séjour, de garder le contact avec vos nouvelles connaissances et de partager vos albums photos et vidéos et vos souvenirs.

